

# Invitation Concours

L'association du marché aux bestiaux de le Cateau Cambrésis  
et le Président du Jury Jacques Soufflet

vous invitent au **Concours de Pâques**

d'animaux de boucherie : **Bovin & Ovin**

**le Samedi 30 Mars 2019,**

Avenue Maréchal de Tassigny 59360 Le Cateau Cambrésis

**laViande**  
DES MÉTIERS, UNE PASSION  
Hauts-de-France

**ELVEA** HAUTS DE FRANCE  
Eleveurs et acheteurs associés

HAUTS-DE-FRANCE  
**interbev**  
INTERPROFESSION  
BÉTAIL & VIANDE



Jury 8H00 - 9H30.

Classement championnat 9H30

Vente à l'issu du Championnat.

Fin du concours à 15H00.

Restauration de viande régionale sur place

Nous comptons sur votre présence  
à ce rendez-vous incontournable !

Pour tout renseignement complémentaire,  
vous pouvez joindre Monsieur Jean Nestor Lesnes  
au 06 86 43 23 52



→ **Inscription avant le 22 Février 2019.**

**Après cette date aucune inscription ne sera acceptée.**

Tous les participants devront envoyer par courrier, leur dossier inscription avec la photocopie recto verso du DAUB Bovin + chèque de participation.

**A l'adresse suivante ;**

**Alexandre Henniaux Moulin d'Herpies 9, Chaussée Brunehaut 59 222 Bousies**

**Pour toute information complémentaire ;**

**Vous pouvez joindre**

**Monsieur Jean Nestor Lesnes                      06 86 43 23 52**

**Monsieur Alexandre Henniaux                      06 86 49 08 09**

**22. Horaire.**

Arrivée des animaux à partir de 4H00.

Les animaux devront être préparés et attachés pour 7H30.

Jury 8H00 – 9H30.

Classement championnat.

Vente à l'issue de la remise des résultats.

**Fin du concours 15H00 (les animaux ne pourront chargés en camion avant cette heure).**

**23. L'organisation se réserve le droit de réduire le nombre d'animaux par apporteur,  
Jusqu'au 01 Mars 2019.**

<b>ASSOCIATION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX</b>  1 rue de la mairie 59400 Cauroir	<b>Règlement Animaux Boucherie Concours de Pâques 2019</b>	<b>Samedi 30 Mars 2019</b>
--	--	----------------------------

Le 18 Janvier 2019,

**Déroulé du Samedi 30 Mars 2019 – Concours Pâques 2019.**

Au Marché aux bestiaux, Avenue Marechal de Tassigny 59360 Le Cateau Cambrésis.  
Le concours est ouvert aux éleveurs, engraisseurs et négociants disposant d'un cheptel Français.

Tous les animaux participant aux concours devront présenter toutes les garanties sanitaires conformes aux directives de la Direction des Services Vétérinaires.  
(Certificat sanitaire à remplir par votre vétérinaire et à renvoyer au GDS de votre département)

**REGLEMENT BOVIN**

1. Toutes les races à viandes peuvent concourir ;

Race	Code
Charolaise Cularde	CH C
Charolaise Non cularde	CH
Parthenaise	PART
Blonde Aquitaine	BA
Limousine	LIM
Aubrac	AU
Fleur Aubrac	F AU
Rouge des Près	RDP
Croisée Blanc Bleu	DIV BB
Croisée toute race	DIV
Banc bleu	BB
Autre	Autre

**Animaux nés, élevés et engraisés en France - Classement E et U obligatoire**

2. Tout exposant devra être propriétaire de l'animal depuis 3 mois au moins avant la date de concours.  
(Soit avant le 30 Décembre 2018)
3. Le double bouclage des animaux est obligatoire.
4. L'association n'est pas responsable des accidents pouvant survenir pendant le concours.



Les animaux restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs propriétaires.

5. Les animaux doivent être propres, exempts de parasites externes, tondu et de bons aplombs.

Le Président du jury a tous pouvoirs de déclasser un animal (santé, conformation et aspect).

6. Seuls les animaux munis d'une carte verte sont admis à concourir.

7. Les animaux doivent être obligatoirement attachés avec les cordes remis au moment de l'inscription.

8. Les prix par catégorie

Grand Prix Excellence
Prix Excellence
Grand Prix Honneur
Prix Honneur
1 <sup>er</sup> Prix
2 <sup>ème</sup> Prix
3 <sup>ème</sup> Prix
Participation

Seuls les Grands prix d'Excellence nés en France et seules les génisses, les vaches -5ans et les bœufs de race cularde pourront concourir pour les prix de championnat.

9. Une seule plaque sera attribuée par animal primé, la demande d'une seconde plaque doit être validée par l'association et le coût est à la charge du demandeur (apporteur ou acheteur).

10. Répartition catégorie/code

Catégorie	Code
Vaches +5 ans	V+5
Vaches -5 ans	V-5
Génisses +3 ans	G+3
Génisses -3ans	G-3
Bœufs +3 ans	B+3
Bœufs -3 ans	B-3
JB - de 24 M	JB
Veau Gras	Veau

11. Prix de Championnat

- Femelle Toute race
- Femelle Blanc Bleu et croisée blanc bleu
- Bœuf Toute race
- Bœuf blanc bleu et croisé blanc bleu
- Grand Prix du Jury toutes catégories et toutes races confondues

12. Droits inscription

**50€/Bovin.**

**30€/Veau.**

## **REGLEMENT OVIN**

13. Un lot => Soit une bande de 4 agneaux homogènes de mâles ou de femelles.

14. Toutes les races à viandes

<b>Race</b>
Texel
Ile de France
Suffolk
Charollais
Croisé

*Animaux nés, élevés et engraisés en France*

15. Catégories

<b>Catégorie</b>
Moins de 40 kg vif
De 40 à 45 kg vif
Plus de 45 Kg vif

16. Le double bouclage des animaux est obligatoire.

17. L'association n'est pas responsable des accidents pouvant survenir pendant le concours. Les animaux restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs propriétaires.

18. Les animaux doivent être propres, exempts de parasites externes et de bons aplombs. Le Président du jury a tous pouvoirs de déclasser un animal (santé, conformation et aspect).

19. Les prix par bande X 4 animaux

Prix Championnat
Grand Prix Excellence
Prix Excellence
Grand Prix Honneur
Prix Honneur
1 <sup>er</sup> Prix
2 <sup>ème</sup> Prix
3 <sup>ème</sup> Prix
Participation

20. Une seule plaque sera attribuée par bande de 4 animaux primés, la demande d'une seconde plaque doit être validée par l'association et le coût est à la charge du demandeur (apporteur ou acheteur).

21. Droits inscription

**20€/**

**Bande 4 agneaux mâle et femelle.**

Rassemblement à LE CATEAU, le 30 mars 2019.  
CERTIFICAT SANITAIRE D'OVINS D'ELEVAGE OU DE BOUCHERIE TITULAIRES  
D'UNE QUALIFICATION SANITAIRE « OFFICIELLEMENT INDEMNÉ »  
NON DEROGATOIRE AU REGARD DE LA BRUCELLOSE

- A envoyer, rempli par le vétérinaire, au GDS<sup>1</sup>.
- Tous les documents nécessaires doivent être arrivés au GDS<sup>1</sup> au plus tard 8 jours avant le début de l'exposition.

**I - ATTESTATION DU (DE LA) DETENT(EU)R(ICE) DE(S) (L') OVIN(S)**

Je soussigné(e) : .....

demeurant à : .....

détent(eu)r(ice) du cheptel référencé<sup>2</sup> : ....., dont est (sont) issu(s) l'(les) ovin(s) que j'expose repris ci-dessous,  
déclare présenter à l'exposition ci-dessus l'(les) ovin(s) suivant(s) :

Code pays	N° national d'identification	Sexe	Type racial

Indiquer en toutes lettres sans rature ni surcharge le nombre d'ovin(s) présenté(s) : .....

Fait le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le(a) détenteur(ice) (signature)

**II - ATTESTATION DU (DE LA) VETERINAIRE SANITAIRE<sup>1</sup> DE L'ELEVAGE**

Je soussigné(e) D<sup>r</sup> ..... atteste que l'(les) ovin(s) désigné(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) aux spécifications techniques précisées au verso.

Date de réalisation de l'examen : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le(a) Vétérinaire (signature, numéro ordinal national et cachet)

**Faire suivre ce document au GDS<sup>1</sup>.**

**III - ATTESTATION DE L'AUTORITE VETERINAIRE OFFICIELLE**

Je soussigné(e) : ....., pour l'autorité vétérinaire officielle : .....,  
atteste que l'(les) ovin(s) désigné(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) aux spécifications techniques précisées au verso.

Vu le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

L'autorité vétérinaire officielle (signature et cachet)

**IV - ATTESTATION DU (DE LA) VETERINAIRE SANITAIRE DE L'EXPOSITION**

Je soussigné(e) D<sup>r</sup> ..... atteste que l'(les) ovin(s) désigné(s) au recto,  
sauf : ..... a (ont) été exposé(s) aux lieux et dates indiqués au recto.

Date de réalisation de l'examen : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le(a) Vétérinaire (signature, numéro ordinal national et cachet)



<p align="center"><b>ASSOCIATION DU MARCHE AUX BESTIAUX</b></p>	<p align="center"><b>Dossier Inscription Concours Pâques Samedi 30 Mars 2019</b></p>	<p align="center"><b>A Renvoyer avant le 22 Février 2019</b></p> <p align="center"><b>Par la poste Alexandre Henniaux Moulin d'Herpies 9, Chaussée Brunehaut 59 222 Bousies</b></p>
---	--	---

*Information/ Jean Nestor Lesnes 06 86 43 23 52 – Alexandre Henniaux 06 86 49 08 09*

**Tous les participants devront envoyer ce dossier inscription avec la photocopie recto verso du DAUB pour les Bovins + chèque de participation à l'ordre de l'association du marché aux bestiaux .**

Nom Apporteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Numéro Cheptel :

Nombre de bêtes inscrites :

Droit inscription

50€/Bovin                    X \_\_\_\_\_

30€/Veau                    X \_\_\_\_\_

20€/Bande 4 Agneaux X \_\_\_\_\_

**DATE :**

**SIGNATURE :**

✓ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter

